Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260706-0206072026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 29/06/2026
Date d'affichage : 09/07/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 29
Présents : 18
Votants : 27

*Séance **du 06 juillet 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **six juillet** à vingt **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . M. MOSSET . M. GILLOT . Mme GLEMAU . M. JORE . Mmes GUSTAVE . PELOIS . M. GUYOMARCH . Mme ESTIVAL .. M. LATOUCHE . Mme GAUTHIER . M. JEANMOUGIN . Mme GERARD . Ms GAULIN-CRESPEL . PERRINE . ROSSE . Mme SAHEL-MILLIOZ.. Mme QUILLIVIC.

Absents excusés : Mme GACHOT
Mme JAAFAR

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme BUSIGNIES à Mme PELOIS
M. MORANGE à M. LATOUCHE
Mme BARILLOT à Mme GUSTAVE
Mme DUCOUDRÉ à M. GAULIN-CRESPEL
M. SOUFFLET à M. GILLOT
M. CHARTIE à M. JORE
M. D'HERVÉ à Mme LOUAPRE
M.CAPLAN à M.MOSSET
M.ICAZE à Mme SAHEL-MILLIOZ

M. LATOUCHE a été nommé secrétaire.

****

N° 02

OBJET : <u>Modification du tableau des effectifs – création d'un poste contractuel rédacteur principal de 1ère classe– gestionnaire des ressources humaines</u>

M. Olivier MOSSSET, 1er adjoint délégué à la Transition écologique et à l'Agriculture, informe le Conseil Municipal que le contrat à durée déterminée de trois ans concernant la gestionnaire des ressources humaines de Laillé prend fin le 04 septembre prochain. Face à l'incertitude de pouvoir conserver cet agent à la fin de son contrat, il a été décidé fin mai de lancer un appel à candidature sur un poste statutaire de Rédacteur afin d'assurer la gestion des carrières, de la paie, des absences, des arrêts et accidents de travail, des congés, des formations de l'ensemble des agents et autres missions diverses liées à ce poste de gestionnaire pour une collectivité de notre strate démographique.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260706-0206072026-DE

12 candidatures ont été reçues ainsi que celle de l'agent contractuel en poste.
4 candidats ont été convoqués qui correspondaient aux critères de l'offre. .3 candidats ont été reçus dont l'agent contractuel.
A l'issue des entretiens, le choix du jury s'était porté sur une candidate statutaire qui s'est désistée ensuite. Suite à cela et au vu de l'urgence et de la nécessité de service à recruter sur ce poste, le jury a décidé de retenir la candidature suivante qui était celle de l'agent contractuel actuellement sur le poste qui est déjà très autonome sur l'ensemble de ses missions et qui a largement rempli les objectifs de son précédent contrat. En raison de son expérience de plus de 20 ans dans le domaine des ressources (secteurs privé et public cumulés), de l'évolution et de l'ampleur des missions qui lui sont confiées, de la charge de travail s'y rapportant, il lui a donc été proposé un contrat à durée déterminée d'une durée initiale d'un an renouvelable 2 fois sur un grade de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet qu'elle a accepté.

Considérant que la procédure de recrutement, instaurée par le décret n°88-145 modifié, a été respectée,

A l'unanimité le Conseil Municipal décide :
- de modifier le tableau des effectifs comme suit :

CRÉATION D'UN POSTE CDD

Création de poste	Temps de travail	Dates	Fonctions
Rédacteur Territorial principal de 1ère classe	35/35èmes	5 septembre 2026 au 4 septembre 2027	Chargée de la politique de gestion des ressources humaines

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *Le secrétaire de séance,*

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 09/07/2026

La Maire, *Le secrétaire de séance,*